

# Guide

## pour mieux parler du handicap dans l'espace public



# Sommaire

**Introduction** ..... page 3

## **Les 10 questions à se poser pour mieux parler du handicap dans l'espace public**

**1** Décrire ou caricaturer ..... page 6

**2** Nommer ou enfermer ? ..... page 9

**3** Victime, Héros, ou personne comme les autres ?..... page 10

**4** Parler du handicap ou d'un environnement qui n'est pas accessible ? page 12

**5** Qui pour parler du handicap ? ..... page 14

**6** Parler ou ne pas parler du handicap d'une personne ..... page 16

**7** Témoin ou expert ?..... page 18

**8** Quand parler du handicap ?..... page 19

**9** Réalisme ou sensationnalisme..... page 20

**10** Être arbitre ou complice ?..... page 21

## **Les mots pour parler du handicap**

Parler des personnes en situation de handicap ..... page 22

**Parler de l'accessibilité et de l'égalité des droits** ..... page 25

## **Le Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées**

**(CNCPH)** ..... page 30

# Introduction

## Parler du handicap dans l'espace public : Un défi social et culturel

En 2010, la France a signé la CDPH de l'ONU.

ONU : Organisation des Nations Unies

CDPH : Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées.

La CDPH demande aux pays qui ont signé :

- de faire connaître le handicap dans leurs pays,
- de respecter les droits et la vie des personnes en situation de handicap,
- de lutter contre les préjugés sur les personnes en situation de handicap,
- de faire connaître les capacités et le travail des personnes en situation de handicap.

Un préjugé c'est avoir un avis sur quelqu'un avant de le connaître.

Cet avis peut être positif ou négatif.

Les Jeux paralympiques 2024 ont permis de faire connaître les différents handicaps.

Mais les médias ou les personnalités publiques utilisent encore des mots qui ne sont pas toujours adaptés pour parler du handicap :

- les mots utilisés sont dans le médical,
- les mots utilisés sont de la pitié ou sont exagérés,
- les mots utilisés sont des insultes.

On entend encore des personnalités publiques insulter leurs adversaires :

- d'autistes,
- de schizophrènes.

La schizophrénie est une maladie psychiatrique.

C'est un trouble de la pensée.

On peut voir un reportage sur une personne en situation de handicap.  
Mais on ne lui donne pas la parole pendant le reportage.

On entend encore des personnes utiliser des mots comme « invalide ».  
Pourtant, on n'utilise plus le mot « invalide ».

Les mots sont importants.

Il est important d'utiliser des mots adaptés quand on parle du handicap.

Tout le monde devrait respecter cela :

- les médias (télévision, radio, les réseaux sociaux...),
- les responsables publics (hommes et femmes politiques).

C'est pour aider à respecter cela que ce guide a été écrit.

## **Un guide pour mieux parler du handicap dans l'espace public**

Le CNCPH a décidé de faire un travail important pour :

- l'accessibilité des personnes en situation de handicap,
- la représentation des personnes en situation de handicap dans l'espace public.

CNCPH : Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées

Le CNCPH a donc décidé d'écrire un guide pour mieux parler du handicap.

Il existe déjà de nombreux livrets et guides.

Ces documents ont été écrits pour expliquer aux médias et aux acteurs publics les mots à utiliser quand ils doivent parler des personnes en situation de handicap.

Les acteurs publics sont souvent les hommes et les femmes politiques.

Le CNCPH a décidé d'accompagner les médias et les personnes qui souhaitent parler du handicap.

Pour les accompagner, le CNCPH a écrit 10 questions à se poser quand on écrit un discours par exemple.

Le CNCPH ne veut pas interdire des mots ou des expressions.

Le CNCPH souhaite que les mots utilisés soient adaptés.


Chaque personne a le droit de dire ce qu'elle veut.


Mais il est important de réfléchir avant d'utiliser certains mots ou expressions.

Le handicap ne doit pas être une insulte.

#### **CONTACTS DU CNCPH :**

Adresse e-mail : [cncph@pm.gouv.fr](mailto:cncph@pm.gouv.fr) @

Site internet : [www.info.gouv.fr](http://www.info.gouv.fr) 

Écrire dans Recherche : CNCPH 

# Les 10 questions à se poser pour parler du handicap dans l'espace public

## 1 DÉCRIRE OU CARICATURER ?

Caricaturer c'est se moquer d'une personne ou d'une situation.

Une caricature peut être drôle, moqueuse et méchante.

Les caricatures parlent souvent de politique.

Faire attention quand on utilise dans une phrase :

- autisme,
- nanisme,
- schizophrénie...

L'autisme est un trouble du neuro-développement.

Le nanisme c'est être une personne de petite taille.

La schizophrénie est une maladie psychiatrique.

C'est un trouble de la pensée.

Quand on utilise ces mots c'est souvent pour insulter.

Les personnes avec ces troubles ou maladies ont parfois des vies difficiles.

Ces mots sont utilisés comme des caricatures.

On peut rire et se moquer de tout le monde.

L'humour ne doit pas humilier une personne ou un groupe de personnes

La dignité de tous doit être respectée.

La dignité c'est être respecté comme on est.

## Ce qu'il ne faut pas dire

On ne peut pas dire qu'une personne qui n'écoute pas est autiste.

On ne peut pas dire qu'une personne qui change d'avis est schizophrène.

La schizophrénie est une maladie psychiatrique.

C'est un trouble de la pensée.

On ne peut pas dire qu'une personne de petite taille n'a pas de grandes idées.

On ne peut pas dire que des personnes qui ne veulent pas s'écouter entre elles sont sourdes.

Les personnes sourdes ont des conversations.

### Quelques exemples dans la vie politique :

#### **Brice Hortefeux a dit :**

« Nous avons avec Emmanuel Macron, un président :

- qui ne sait pas prendre de décisions sur le plan social,
- qui change souvent d'avis sur la fiscalité,
- qui est schizophrène sur les dépenses de la France. »

#### **Bruno le Maire a dit à l'Assemblée nationale :**

« Je pense qu'il y a des limites à la schizophrénie politique. »

#### **Jean-Pierre Farandou est le Ministre du Travail.**



Il a dit au journal télévisé de France 2, le mardi 14 octobre 2025 :

« Mais on n'est pas sourds, on n'est pas autistes, on voit bien qu'elle passe mal cette réforme. »

Quelques exemples dans la vie politique :

Yves Jégo est un ancien député.

Il parle de l'Europe comme un nain politique.



The image is a screenshot from a BFM TV news broadcast. At the top left, it says "BFM TV. 18.17 DIRECT". The main content is split into two panels. The left panel shows Yves Jégo, an older man with glasses, wearing a dark suit. The right panel shows Donald Trump sitting at a desk, wearing a dark suit and a yellow tie, with the American and European Union flags behind him. A small text box above the right panel reads "TURNBERRY (ÉCOSSE) Le 27 juillet 2025". Below the panels, there is a blue banner with the text "YVES JÉGO Ancien ministre, directeur de la publication de 'La Lettre du Made in France'" and "TAXES TRUMP : LA FRANCE IMPUISSANTE ?". Below this, a red banner reads "ALERTE INFO - Maine-et-Loire : une retraitée est morte après avoir été intoxiquée au botulisme, une enquête est ouverte (procureur)". The BFM Story logo is in the bottom right corner of the video frame.

**Droits de douane: "C'est le signe patent d'une Europe qui est un nain politique", assure Yves Jégo, ancien député**

# Les 10 questions à se poser pour parler du handicap dans l'espace public

## 2 NOMMER OU ENFERMER ?

Il ne faut pas parler d'une personne par son handicap.

Il faut montrer que les personnes sont uniquement en situation de handicap à cause :

- d'un manque d'accessibilité,
- du non-respect de leurs droits.

Une personne est en situation de handicap à cause de son environnement.

La CDPH de l'ONU dit que la société doit s'adapter pour que les personnes en situation de handicap puissent participer à la vie de la société.

Les personnes en situation de handicap doivent avoir les mêmes droits que les autres.

Ne pas parler d'une personne par son handicap est très important.

L'identité d'une personne n'est pas son handicap.

Les personnes en situation de handicap sont des personnes comme les autres.

### Ce qu'il ne faut pas dire

- Un handicapé,
- Un tétraplégique,  
Un tétraplégique est une personne paralysée des bras et des jambes.
- Un MDPH,  
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
- Le RQTH  
RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

# Les 10 questions à se poser pour parler du handicap dans l'espace public

## 3 VICTIME, HÉROS OU PERSONNE COMME LES AUTRES ?

Nommer les situations de handicap sans critiquer la personne ni dire que la personne est un héros.

Parler d'une personne en situation de handicap, ce n'est pas que parler de son handicap

En parlant en 1<sup>er</sup> de son handicap, on oublie que la personne a une belle vie.

Il ne faut pas toujours plaindre une personne en situation de handicap.

Il ne faut pas non plus dire toujours qu'une personne en situation de handicap est un héros.

Il faut donc montrer les personnes avant de montrer le handicap.

Cela veut dire qu'il faut :

- montrer comment vit la personne en situation de handicap dans la vie de tous les jours,
- montrer les projets des personnes en situation de handicap...

Les personnes en situation de handicap sont des citoyens comme les autres.

Ces personnes ont comme les autres personnes :

- des qualités,
- des difficultés,
- des envies,
- des défauts...

## Ce qu'il ne faut pas dire

Des mots comme :

- invalides,
- déficients,
- infirmes.

Des expressions comme :

- frappé par,
- touché par,
- empêché par,
- cloué à son fauteuil,
- malgré son handicap,
- quel courage...

Mais c'est mieux de dire :

- personne handicapée,
- personne en situation de handicap.

### **Un exemple dans le sport :**

**Teddy Riner** était invité sur une radio le mardi 6 août 2024.

Teddy Riner a dit :

« C'est important car on se bat, on s'entraîne mais le vrai mérite leur revient.

Ils ont un handicap qui est déjà très difficile à vivre.

Ils arrivent à faire des choses incroyables.

Les vrais Jeux Olympiques vont commencer par les Paralympiques ».

# Les 10 questions à se poser pour parler du handicap dans l'espace public

## 4 PARLER DU HANDICAP OU D'UN ENVIRONNEMENT QUI N'EST PAS ACCESSIBLE ?

Expliquer les situations de handicap d'une personne.

Montrer que l'environnement est important dans la vie des personnes.

Le handicap est créé par l'environnement.

Cet environnement n'a pas pris en compte les besoins de la personne :

- un bâtiment sans rampe d'accès,
- une vidéo sans sous-titres...

Les sous-titres sont les paroles qui s'écrivent.

Cela permet aux personnes sourdes de comprendre une vidéo.

Il ne faut pas penser qu'aux difficultés de la personne.

Il faut penser aux difficultés dans chaque situation :

- comment vit la personne ?
- l'accessibilité est-elle adaptée ?...

En connaissant l'environnement, on peut trouver des solutions

pour que les personnes en situation de handicap participent :

- à la vie sociale,
- à la vie culturelle,
- à la vie professionnelle.

## **Un exemple d'une situation adaptée :**

Titre d'un reportage diffusé sur France 3 Occitanie le samedi 22 mars 2025 :

« On veut vivre avec les autres, comme les autres... »

Comment les lieux touristiques sont adaptés  
pour les personnes en situation de handicap.

Allez sur le site internet pour retrouver le reportage :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/beziers/on-veut-vivre-avec-parmi-et-comme-les-autres-comment-les-lieux-touristiques-sont-adaptes-pour-les-personnes-en-situation-de-handicap-3126746.html>

# Les 10 questions à se poser pour parler du handicap dans l'espace public

## 5 QUI POUR PARLER DU HANDICAP ?

Il faut savoir écouter la personne en situation de handicap.

Elle connaît sa situation et sait parler d'elle.

Pour comprendre une situation, il faut demander à la personne qui vit la situation.

Il est aussi possible en fonction de la situation de demander l'avis :

- de la famille,
- des amis,
- du médecin,
- des accompagnants professionnels.

Mais il faudra toujours demander l'avis de la personne en situation de handicap.

Il faut d'abord parler à la personne en situation de handicap et pas à ses accompagnants.

On ne doit pas parler de la personne en situation de handicap en disant : il ou elle.

Par exemple :

Une personne sourde peut s'exprimer avec l'aide d'un interprète en LSF.

La personne n'a pas besoin que l'on parle à sa place.

Certaines personnes en situation de handicap peuvent utiliser des mots ou des expressions pour se présenter.

Mais ces mots peuvent être des insultes.

Par exemple : le mot « crip » en anglais veut dire : invalide.

Il faut faire attention à ne pas utiliser ces mots pour insulter une personne.

Vous devez recevoir correctement une personne en situation de handicap.

Vous devez organiser sa venue.

Par exemple : accessibilité des locaux, accompagnement de la personne.

Vous devez aussi mettre en place des moyens d'accessibilité pour communiquer avec la personne en situation de handicap :

- sous-titrage,
- audiodescription,  
L'audiodescription permet aux personnes aveugles ou malvoyantes d'avoir la description d'un film, d'un spectacle.
- LSF : Langue des Signes Française

### **Des exemples de situations :**

**Aurore** est une étudiante malvoyante, elle explique ses difficultés :

« Ce n'est pas facile de demander de l'aide... ».

Pour avoir la suite de l'interview,

allez sur le site internet : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/gironde/bordeaux/ce-n-est-pas-evident-de-demander-de-l-aide-etudiante-et-malvoyante-aurore-raconte-les-obstacles-a-l-accessibilite-3077698.html>

Interview de **Nicolas Demorand**, journaliste à la radio.

Interview dans le journal « Le Point » le jeudi 27 mars 2025.

Le titre de l'interview est : Je suis un malade mental

Nicolas Demorand a dit :

« Oui, c'est important.

Les mots que l'on écrit ont un sens.

Je refuse d'utiliser des phrases comme : une personne avec des troubles bipolaires.

Je n'ai plus honte de dire : j'ai une maladie mentale.

Je n'ai plus honte comme les personnes qui avaient honte de parler du cancer. »

# Les 10 questions à se poser pour parler du handicap dans l'espace public

## 6 PARLER OU NE PAS PARLER DU HANDICAP D'UNE PERSONNE ?

Il faut réfléchir pour savoir si on parle du handicap d'une personne.

Il ne faut pas mettre de côté une personne en situation de handicap.

Il ne faut pas non plus :

- critiquer les personnes en situation de handicap.
- parler d'une personne par son handicap,
- dire que cette personne parle seulement de son handicap.

Les personnes avec un handicap invisible ou psychique n'aiment pas que l'on parle à leur place.

### Ce qu'il ne faut pas dire

Phrase de Luc Ferry lors d'une interview à la télévision sur la chaîne LCI.

Le dimanche 26 janvier 2025.

Luc Ferry est un ancien Ministre de l'Éducation nationale.

« Il est Asperger au dernier degré.

C'est un fou.

Il a été diagnostiqué Asperger, donc c'est un barjot complet ».

## Des exemples de situations adaptées :

Interview de **Nicolas Demorand** à Radio France le mercredi 26 mars 2025.

« Je suis un malade mental.

Je veux que tout le monde le sache. »

Site internet de l'interview : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/les-80/les-80-de-nicolas-demorand-du-mercredi-26-mars-2025-8563874>

Sur la radio France info le samedi 5 avril 2025.

« Le député de Dordogne **Sébastien Peytavie** porte plainte pour « appel au meurtre » après avoir été menacé par un site néonazi ».

Site internet de l'article : <https://www.francetvinfo.fr/france/nouvelle-aquitaine/dordogne/le-depute-de-dordogne-sebastien-peytavie-porte-plainte-pour-appel-au-meurtre-apres-avoir-ete-menace-par-un-site-neonazi-7172670.html>

# Les 10 questions à se poser pour parler du handicap dans l'espace public

## 7 TÉMOIN OU EXPERT ?

Demander l'avis des personnes en situation de handicap sur un autre sujet que le handicap.

Les personnes en situation de handicap peuvent parler d'autres sujets.

### Un exemple d'une situation adaptée :

**Théo Curin** présente « Slam ».

« Slam » est un jeu à la télévision.

Théo Curin était sportif de haut niveau en natation.

Après une maladie grave, il a été amputé d'une partie de ses bras et de ses jambes.

# Les 10 questions à se poser pour parler du handicap dans l'espace public

## 8 QUAND PARLER DU HANDICAP ?

Permettre aux personnes en situation de handicap d'être des personnes ordinaires.  
Parler des personnes en situation de handicap sur des sujets différents.

Le handicap est un sujet important.

Le handicap peut concerner toute la population :

- à l'école,
- dans les centres de loisirs,
- dans les lieux culturels,
- dans les clubs sportifs...

Par exemple, on peut parler des personnes en situation de handicap :

- lors d'une conférence sur le développement de différents sports,
- lors d'un reportage sur la rentrée scolaire...

### **Un exemple d'une situation adaptée :**

Reportage sur France 3 Île-de-France le dimanche 23 mars 2025.

« On s'entraîne comme des professionnels »

Au Racing 92, le rugby adapté fait du bien  
aux personnes en situation de handicap mental.

Site internet du reportage : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/hauts-de-seine/on-s-entraîne-comme-les-pros-au-racing-92-les-bienfaits-du-rugby-adapte-pour-les-handicaps-mentaux-3121459.html>

Il est intéressant de dire que le sport permet de rencontrer d'autres jeunes.

# Les 10 questions à se poser pour parler du handicap dans l'espace public

## 9 RÉALISME OU SENSATIONNALISME

Le sensationnalisme c'est parler d'un sujet pour créer la surprise dans la population. C'est essayer de faire parler d'un sujet de façon extraordinaire.

Par exemple, parler du handicap seulement le jour du Duoday.

Le jour du Duoday, des personnes en situation de handicap passent une journée dans une entreprise.

### Éviter les titres qui choquent la population

Reportage diffusé sur M6 dans l'émission Capital le vendredi 21 mars 2025.

« Amputée et cardiaque, elle perd son allocation aux adultes handicapés »

Site internet du reportage : <https://www.capital.fr/economie-politique/amputee-et-cardiaque-elle-perd-son-allocation-aux-adultes-handicapes-1510678>

# Les 10 questions à se poser pour parler du handicap dans l'espace public

## 10 ÊTRE ARBITRE OU COMPLICE ?

Si une personne ne parle pas bien des personnes handicapées, le rôle du journaliste ou de l'animateur d'une conférence est :

- de ne pas accepter que cette personne dise une bêtise ou une insulte,
- de rappeler les règles à respecter.

Le journaliste ou l'animateur doit expliquer à la personne qu'elle s'est trompée en parlant du handicap.

Le journaliste ou l'animateur doit d'abord connaître les différents handicaps pour en parler.

Le journaliste ou l'animateur peut expliquer qu'il ne connaît pas assez le sujet.

Alors, la personne devra s'excuser ou utiliser un autre mot...

# Les mots pour parler du handicap

Bien parler du handicap, c'est utiliser les mots adaptés au handicap dont on parle.

Ce document a pour objectif :

- de vous expliquer ce que veulent dire les mots qui concernent le handicap,
- de vous apprendre à utiliser les mots qui correspondent au handicap dont on parle.

## Parler des personnes en situation de handicap

**« Personne handicapée » ou « personne en situation de handicap »**

Le 11 février 2005, une loi a été adoptée.

Cette loi est « Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Dans la loi du 11 février 2005, on dit que l'environnement d'une personne en situation de handicap l'empêche de participer à la vie de la société.

Cette personne a un handicap important, pendant un long moment ou toute sa vie.

Ce handicap peut être physique, sensoriel, mental, psychique, un polyhandicap ou une maladie invalidante.

Cette loi dit que les personnes handicapées ont les mêmes droits et doivent avoir les mêmes chances que les autres.

Elles doivent pouvoir participer et être des citoyens comme les autres.

Cela veut dire qu'elles peuvent donner leur avis.

Elles doivent être reconnues dans la société en faisant des choix, en votant...

Finalement, avoir accès à tout pour tous !

En 2010, la France a signé la « Convention relative aux droits des personnes handicapées » de l'ONU.

Dans l'article 1, la définition du handicap est différente par rapport à la France.

La définition explique que le handicap est provoqué :

- par la situation de la personne,
- par l'environnement de la personne.

Le handicap d'une personne n'est donc pas défini comme une déficience.

Des actions doivent être mises en place pour permettre à la personne en situation de handicap :

- de participer à la vie de la société,
- pour adapter l'environnement qui provoque le handicap.

La Convention dit que la société doit s'adapter pour que les personnes en situation de handicap puissent participer à la vie de la société.

Les personnes en situation de handicap doivent avoir les mêmes droits que les autres.

Cette définition dit qu'il faut des adaptations dans la société pour l'égalité pour tous.

Pour faire comprendre ces changements dans la société, on parle parfois de « personnes en situation de handicap ».

Si la société s'adapte aux handicaps, les personnes ne sont plus en situation de handicap.

## Personnes polyhandicapées

Le polyhandicap ne correspond pas à la situation d'une personne avec plusieurs handicaps.

Le polyhandicap n'est utilisé que dans les pays qui parlent français.

La définition du polyhandicap pour Le Groupe polyhandicap France est :

« Le polyhandicap ne veut pas dire qu'une personne a plusieurs handicaps.

Le cerveau de la personne ne va pas fonctionner normalement à cause :

- d'une maladie,
- d'un accident...

Une personne polyhandicapée est une personne très fragile sur le plan physique, psychique et social.

Une personne polyhandicapée a besoin d'être aidée et accompagnée dans sa vie de tous les jours.

Elle doit avoir un suivi médical spécialisé.

Elle doit apprendre à communiquer avec des outils comme la CAA par exemple.

CAA : Communication alternative et améliorée

Tous ces accompagnements doivent aider les personnes à être le plus autonomes possibles.

# Parler de l'accessibilité et de l'égalité des droits

## Accessibilité

En France, l'accessibilité est inscrite dans la loi du 11 février 2005  
« Pour l'égalité des droits et des chances, la participation  
et la citoyenneté des personnes handicapées ».

L'article 9 de la Convention de l'ONU définit l'accessibilité comme :  
« Ce sont toutes les mesures qui permettent aux personnes handicapées  
d'avoir accès :

- aux transports,
- à l'information,
- à la communication,
- aux équipements et aux services (bâtiments...)...

Ces mesures permettent aux personnes en situation de handicap :

- d'avoir les mêmes droits que les autres personnes,
- d'être autonome,
- de participer à la vie de la société.

## Approche par les droits

L'approche des droits a été écrite en s'aidant des textes de la Convention de l'ONU.

L'approche des droits dit :

« que les personnes en situation de handicap ont les mêmes droits et les mêmes libertés que les autres personnes.

Les personnes en situation de handicap doivent avoir les mêmes droits et libertés sans être discriminées ».

La discrimination c'est rejeter une personne à cause de sa différence :

- de religion,
- de la couleur de sa peau,
- de son handicap,
- de ses idées...

La discrimination est punie par la loi.

Chaque personne doit être respectée comme elle est.

## Conception universelle

L'article 2 de la Convention de l'ONU définit la conception universelle comme :

« la création de produits, d'équipements, de programmes et de services.

Toutes ces créations doivent être utilisées par tout le monde.

Ces créations ne doivent pas être adaptées pour un groupe de personnes. »

Mais la conception universelle n'interdit pas de créer des appareils pour des personnes avec un besoin d'adaptation particulier.

## **Droit à la compensation du handicap**

La loi du 11 février 2005 a créé le droit à la compensation.

Le droit à la compensation dit que :

« la personne en situation de handicap a droit à la compensation pour son handicap.

Une compensation peut être :

- une aide financière (de l'argent),
- une aide humaine (aide d'une personne),
- une aide technique (du matériel adapté).

La personne a droit à la compensation quel que soit :

- la cause de son handicap,
- son âge,
- son mode de vie.

Les besoins de compensation sont écrits dans un plan en fonction :

- des besoins de la personne en situation de handicap,
- des envies de la personne en situation de handicap.

Ces besoins et ces envies sont écrits dans le projet de vie.

Les compensations peuvent être données à différents moments de la vie de la personne en situation de handicap :

- à l'école,
- pour l'aménagement du domicile,
- pour trouver un emploi...

De l'argent peut être donné aux personnes en fonction :

- de leurs besoins,
- leur projet de vie.

## Communication alternative et améliorée (CAA)

La CAA aide ou remplace la communication d'une personne avec des troubles :

- de la parole,
- du langage,
- de la compréhension écrite et orale.

Le mot « alternative » veut dire que la personne ne peut pas parler.

La personne a besoin d'aides techniques pour communiquer.

Ces aides permettent de communiquer d'une autre façon.

Le mot « améliorée » veut dire que la personne a des difficultés à se faire comprendre par les autres.

La personne a besoin de solutions pour améliorer sa communication.

Cela permet de mieux se faire comprendre des autres personnes.

La CAA a pour objectif de rendre plus facile la participation et l'inclusion dans la société des personnes qui :

- ne parlent pas,
- ont des difficultés pour parler,
- veulent comprendre ce qu'on leur dit,
- veulent se faire comprendre des autres personnes.

Pour avoir plus d'informations, allez sur le site internet :

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/actualite/journee-mondiale-de-la-voix-zoom-sur-la-communication-alternative-et-amelioree>

## Facile à Lire et à Comprendre (FALC)

Le FALC est une méthode qui permet d'adapter des documents pour les rendre plus faciles à comprendre.

Beaucoup de personnes sont concernées :

- les personnes en situation de handicap mental,
- les personnes dyslexiques,
- les personnes âgées,
- les personnes qui comprennent mal le français...

Pour avoir plus d'informations, allez sur l'adresse internet :

Quelle est la définition de FALC ? /Mon Parcours Handicap

Ce document a été écrit en FALC (Facile A Lire et à Comprendre)



Il a été écrit par l'atelier FALC de l'ESAT Òséa  ESAT & EA

L'atelier FALC a reçu la marque Qualité de l'Unapei  FALC FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE

# LE CONSEIL NATIONAL CONSULTATIF DES PERSONNES HANDICAPÉES (CNCPH)

Le CNCPH est une organisation nationale.

Le CNCPH donne son avis sur les décisions qui concernent les personnes en situation de handicap.

Il organise la participation des personnes en situation de handicap ou de leurs représentants à la création des politiques publiques.

Les politiques publiques sont des décisions prises par l'État pour la vie de la société.

Le CNCPH fait attention aux politiques publiques pour les droits des personnes en situation de handicap.

Le CNCPH fait attention à la qualité de vie des personnes en situation de handicap.


La loi du 11 février 2005 « Égalité des droits et des chances, participation et citoyenneté des personnes handicapées » prévoit que le CNCPH travaille sur les projets qui concernent cette loi.

Une loi est un texte écrit qui explique ce qui est obligatoire.

Une loi est obligatoire pour tous.

## CONTACTS

Adresse e-mail : [cncph@pm.gouv.fr](mailto:cncph@pm.gouv.fr) @

Site internet : [info.gouv.fr](http://info.gouv.fr) 

Écrire dans Recherche : CNCPH 

Réseaux sociaux :

- LinkedIn : <https://fr.linkedin.com/company/cncph>
- Twitter : [https://x.com/cncph\\_fr](https://x.com/cncph_fr)
- Facebook : <https://www.facebook.com/cncph.fr/>

